



# APPEL A CANDIDATURE

Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales : [commissionelectorale@heraultbasketball.org](mailto:commissionelectorale@heraultbasketball.org)

**Maurin le 19 Mars 2020**

Objet: Appel à candidature au poste de membre du Comité Directeur Départemental.

Mesdames Les Présidentes, Messieurs Les Présidents des associations sportives,  
Mesdames, Messieurs,

En cette fin de saison sportive, le Comité Départemental de l'Hérault de Basketball doit renouveler ses membres du Comité Directeur pour le mandat 2020/2024, lors de l'**Assemblée Générale Ordinaire Elective du samedi 20 juin 2020** au **Comité Départemental de l'Hérault**, Chemin des Jardins de Maguelonne, 34970 **Maurin**.

Aussi, conformément aux Statuts et au Règlement Intérieur, les candidats au Comité Directeur doivent transmettre leur candidature par **lettre recommandée avec accusé de réception avant le 20 avril 2020** (cachet de la Poste faisant foi) sur la fiche « acte de candidature » au siège du Comité :

**Comité Départemental de l'Hérault**  
**Elections 2020**  
Chemin des Jardins de Maguelonne  
34970 MAURIN

Les candidats au Comité Directeur doivent être âgés de 16 ans au moins, jouissant de leurs droits civiques et licenciés depuis au moins six mois à la date de l'élection au sein d'un des clubs du départements de l'Hérault.

Sont incompatibles avec les fonctions de membre du Comité Directeur :

- la fonction de Conseiller Technique Sportif,
- toute appartenance au personnel salarié de la structure.

Ne peuvent être élues au Comité Directeur :

- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.

Pour être recevable, la candidature doit mentionner l'identité du candidat, le nom de l'association sportive auquel il est affilié, le numéro de sa licence.

La Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorale validée par le Comité Directeur du 16/03/2020 en consultation à distance procédera à la vérification de la recevabilité des candidatures.

Vous trouverez en pièce jointe la fiche « acte de candidature » qui est aussi disponible sur le site Internet du Comité et sous eFFBB. Vous pouvez consulter les Statuts et le Règlement Intérieur en vigueur sous eFFBB et sous le site Internet du Comité.

Nous vous prions de croire, Mesdames Les Présidentes, Messieurs Les Présidents des associations sportives, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

**Hélène Lacitignola**  
**Présidente de la Commission Départementale de**  
**Surveillance des Opérations Electorales**

Copies :

- Secrétariat
- Membres du Comité Directeur Départemental